

Informations de base	
2021/3032(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exemption pour l'utilisation du mercure dans les lampes fluorescentes à simple culot (compactes), à usage d'éclairage général, de moins de 30 W et à durée de vie égale ou supérieure à 20 000 h Complétant 2008/0240(COD) Subject 3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/12/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)08956	
13/12/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/12/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/02/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		